

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

### DISPOSITIF

28 jours sur deux années universitaires organisées chacune selon le même schéma : 4 jours en septembre puis 5 sessions de 2 jours (le vendredi et le samedi) réparties sur l'année.

### Lieu

Université de Bourgogne à Dijon

### Méthodes pédagogiques

Développements théoriques  
Applications pratiques

### Diplôme

Le diplôme international de droit fiscal européen (DU) de l'Université de Bourgogne sera délivré à l'issue de la formation aux participants ayant satisfait aux exigences du cursus et de l'évaluation.

### FRAIS DE FORMATION

Le coût total de la formation (enseignement et documentation pédagogique) est de 4 950€ hors frais d'inscription à l'Université (environ 195€ par an). Des prises en charge peuvent être obtenues au titre de la formation continue.

## RENSEIGNEMENTS

Date limite de dépôt des dossiers :  
**2 juin 2014**

- Sur le programme et l'organisation pédagogique

### UNIVERSITE DE BOURGOGNE

#### Centre de Recherches Fiscales

Pôle d'Economie et de Gestion

2, Bd Gabriel - B.P. 26611

21066 DIJON CEDEX

Tél : 03 80 39 53 54

Fax : 03 80 39 53 53

[pascale.blatter@u-bourgogne.fr](mailto:pascale.blatter@u-bourgogne.fr)

- Sur la gestion administrative (conventions, prises en charge, ...)

### SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE ET PAR ALTERNANCE (SEFCA)

Maison de l'Université

Esplanade Erasme - BP 27877

21078 DIJON Cedex

Tél : 03 80 39 91 19 / 03 80 39 37 71

Fax : 03 80 39 51 85

[myriam.david@u-bourgogne.fr](mailto:myriam.david@u-bourgogne.fr)

**DATE LIMITE DE DEPOT  
DES DOSSIERS : 2 JUIN 2014**

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### • PAR TÉLÉCHARGEMENT

Vous pouvez le télécharger sur le site  
du Centre de Recherches Fiscales

<http://droitfiscal.u-bourgogne.fr/>  
cliquer sur l'onglet *Professionnels*

### • SUR DEMANDE

Vous pouvez également en faire la  
demande directement au Centre  
de Recherches Fiscales

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Centre de Recherches Fiscales

2, Bd Gabriel - B.P. 26611

21066 DIJON CEDEX

Tél : 03 80 39 53 54

Fax : 03 80 39 53 53

[pascale.blatter@u-bourgogne.fr](mailto:pascale.blatter@u-bourgogne.fr)



Conception : service communication UB - © photo : fatolia - Février 2014

# Diplôme International de Droit Fiscal Européen

Diplôme universitaire (DU)  
Formation continue 2014 - 2016

ICHEC-ESSF  
LES SCIENCES FISCALES

UB  
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Homologation  
Comité  
Scientifique  
CNCC : 103 h

## DIPLOME INTERNATIONAL DE DROIT FISCAL EUROPEEN

Aujourd'hui, la pratique fiscale peut difficilement se concevoir dans un cadre exclusivement national. La mobilité des personnes, le développement international des entreprises et l'influence croissante du droit fiscal de l'Union Européenne imposent désormais aux professionnels une approche élargie des questions fiscales permettant d'optimiser les solutions proposées, quel que soit le contexte économique.

Pour leur permettre de faire face à ces exigences, l'Université de Bourgogne, à travers le Centre de Recherches Fiscales et le Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA), propose depuis 2003, une formation diplômante (DU) dans le domaine de la fiscalité européenne. Celle-ci accueillera sa nouvelle promotion en septembre prochain.

Cette formation délivrée dans le cadre de la formation continue et réalisée en partenariat avec l'Ecole Supérieure des Sciences Fiscales (ESSF) de Bruxelles, bénéficie du concours de plus de 20 intervenants choisis parmi les meilleurs spécialistes de la fiscalité européenne : avocats internationaux en provenance de différents pays de l'Union Européenne, universitaires français et étrangers. Les thèmes sont abordés sous l'angle des principes mais aussi des pratiques : statut fiscal des expatriés, prix de transfert, sociétés holdings, gestion fiscale du patrimoine, ...

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se doter d'une solide culture fiscale européenne pour acquérir des réflexes en la matière.
- Maîtriser les principes généraux de la fiscalité internationale et européenne pour identifier les opportunités et évaluer les risques des opérations internationales.

### PUBLIC CONCERNE

Avocats, commissaires aux comptes, experts-comptables libéraux ou salariés, gestionnaires de patrimoine, notaires, cadres d'entreprises (responsables juridiques ou fiscaux, directeurs financiers, ...) justifiant d'un

niveau de formation équivalent au minimum à Bac+4 ou bénéficiant d'une validation des acquis professionnels.

- Admission sur dossier.
- Capacité d'accueil limitée.

### CORPS PROFESSORAL

- Universitaires français et étrangers
- Avocats internationaux des différents pays de l'Union Européenne.

### RESPONSABLES DE LA FORMATION

- **Jean-Pierre CASIMIR**  
Professeur à l'Université de Bourgogne,  
Directeur du Centre de Recherches Fiscales
- **Laure CASIMIR**  
Ingénieur de recherche à l'Université de Bourgogne



### PROGRAMME

- **Droit fiscal communautaire**  
Politique fiscale de l'UE  
Directives TVA  
Directives impôts directs  
Contentieux européen  
Jurisprudence de la CJUE
- **Droit fiscal international**  
Principes généraux et cas pratiques  
Prix de transfert  
Gestion du risque fiscal international  
Holdings  
Fiscalité du numérique et du commerce électronique  
Gestion fiscale internationale du patrimoine  
Gestion fiscale des expatriés et des impatriés
- **Fiscalité du commerce et des échanges internationaux**  
Territorialité de la TVA  
Droit douanier
- **Fiscalité des pays de l'Union Européenne**  
Fiscalité des principaux Etats membres de l'Union Européenne (Allemagne, Benelux, Royaume-Uni, ...)  
Droits de succession dans l'Union Européenne